



Le Brevet Initiation Aéronautique

Aéroclub de Sologne, Le Bois Ribault, 41130 Gièvres
02 54 96 35 07 – contact@ac-sologne.fr

Année 2011-2012

Le B.I.A donne lieu à la délivrance d'un diplôme d'Etat, reconnu par l'Armée de l'air et pris en compte dans les dossiers d'inscription aux diverses formations vers les métiers de l'aéronautique.

Programme :

- la connaissance des aéronefs
- la mécanique et la dynamique des vols
- la météorologie
- la sécurité, la réglementation et la navigation
- l'histoire de l'aéronautique et de l'espace
- 2 vols d'initiation sur avion moteur + visites diverses (Aéroport, Base Aérienne...)
- 1 vol d'initiation en planeur + rencontres diverses (Pilotes, ingénieurs, mécaniciens...)

Horaires de la théorie : 18h à 20heures chaque jeudi (sauf congés scolaires), au collège Maurice Genevoix, à Romorantin-Lanthenay.

Pour l'année 2011-2012 début de la théorie le jeudi 6 octobre 2011 à 18h.

Formation par correspondance : la théorie peut être enseignée par correspondance. 5 envois seront adressés durant l'année.

Les vols de découverte se dérouleront au départ de l'aéroclub de Sologne, par groupes de 3 élèves. Les dates seront arrêtées en concertation avec les intéressés généralement le mercredi après midi ou le samedi.

Inscription : les formulaires sont à demander dans l'établissement scolaire fréquenté ou bien à télécharger sur le site web de l'aéroclub de Sologne : <http://www.ac-sologne.fr>
L'examen se déroulera en Mai 2012. Un examen interne en Novembre 2011 déterminera la possibilité de poursuite de l'élève en fonction des résultats obtenus.